

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

Bureau de Trésorerie, Ville de la Nouvelle-Orléans, Mardi 15 Aout 1903.

Le versement des taxes est dû par la

Commission et l'office de la Nouvelle-Orléans

et des ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans

seront vendus à la vente publique de la

Maison de Cour au siège la Cour Civile de

District de ladite paroisse, dans la paroisse

de Orleans aux heures indiquées par les

pour la vente de la propriété de

de la Nouvelle-Orléans désignée comme suit

et contenant de toutes les taxes et de

ventes sur les taxes et de toutes les

factures sur les taxes et de tous les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

dans le délai prescrit par les lois et

ordonnances y compris intérêt sur les taxes

et de la date de la vente et de toutes

les taxes et de toutes les taxes et de

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

et de toutes les taxes et de toutes les

de la ville de la Nouvelle-Orléans

BLAKE ANOREW - 922 Pour taxes de ville de l'année 1900. Un lot de terre et améliorations qui se trouvent dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme suit: Un lot de terre de 145 toises sur 100 toises, situé sur la rue Lafitte, mesurant 145 toises de face et 100 toises de profondeur et formant les côtés des lots de la rue Lafitte.

BLAKE ANOREW - 922 Pour taxes de ville de l'année 1900. Un lot de terre et améliorations qui se trouvent dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme suit: Un lot de terre de 145 toises sur 100 toises, situé sur la rue Lafitte, mesurant 145 toises de face et 100 toises de profondeur et formant les côtés des lots de la rue Lafitte.

BLAKE ANOREW - 922 Pour taxes de ville de l'année 1900. Un lot de terre et améliorations qui se trouvent dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme suit: Un lot de terre de 145 toises sur 100 toises, situé sur la rue Lafitte, mesurant 145 toises de face et 100 toises de profondeur et formant les côtés des lots de la rue Lafitte.

BLAKE ANOREW - 922 Pour taxes de ville de l'année 1900. Un lot de terre et améliorations qui se trouvent dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme suit: Un lot de terre de 145 toises sur 100 toises, situé sur la rue Lafitte, mesurant 145 toises de face et 100 toises de profondeur et formant les côtés des lots de la rue Lafitte.